Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 79

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248928

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

était avantageuse au double point de vue de l'économie et de l'état de santé des animaux. Nos cultivateurs ont donc tout intérêt à opérer de cette façon et nous ne saurions trop les y engager.

Parmi les racines, la carotte vient en premier lieu ; elle est très bien acceptée par les chevaux, coupée en morceaux et mélangée à la ration d'avoine dans la proportion de 3 à 4 kilos au plus. La betterave et le navet sont généralement distribués après passage préalable au coupe-racines, et mélangés à de la paille ou du foin hachés. On peut utiliser ainsi les fourrages légèrement altérés comme nous l'avons dit au début de cette note.

Les tourteaux et les résidus industriels, drèches, marcs, etc., ont une valeur nutritive relativement élevée ; mais ils demandent à être de qualité irréprochable. Les tourteaux en particulier constituent des aliments concentrés plus riches que le foin en éléments nutritifs d'une grande digestibilité.

Le son résidu de la mouture des grains convient peu aux chevaux ; lorsqu'il est donné seul et à haute dose, il provoque des coliques particulières graves, souvent mortelles appelées *coliques de son*, et détermine parfois la formation de calculs intestinaux ; ces accidents s'observent surtout chez les chevaux des meuniers, en raison du régime auquel ils sont soumis.

On peut cependant parvenir à nourrir les chevaux exclusivement avec du son, à la condition toutefois de les habituer à ce régime graduellement ; les essais poursuivis dans ce sens ont prouvé que la santé de l'animal ne s'en ressent pas ; mais il a été constaté une diminution de poids.

Quoi qu'il en soit, le son ne doit pas constituer la nourriture exclusive du cheval ; il faut au contraire le donner avec modération, et comme rafraîchissant. On le distribue seul préalablement humecté ou mieux frotté dans les mains pour imbiber d'eau toutes les particules et détremper la farine qu'il contient. Une bonne habitude est de le détremper dans la boisson ; on en saupoudre aussi les fourrages et surtout les racines coupées en morceaux. Mais, nous le répétons, dans l'alimentation du cheval le son ne doit être donné qu'en faible quantité, particulièrement aux jeunes poulains, et si nous insistons sur ce point, c'est parce qu'un trop grand nombre de cultivateurs en usent trop largement.

LONDINIÈRES.

MENUS PROPOS

Un système de chauffage économique. — Voilà qu'on nous fait espérer la possibilité de nous chauffer, l'hiver, sans bois ni charbon : un peu d'eau et un rayon de soleil, c'est bien simple grâce à l'inventeur Tesla.

Il s'agit d'emmagasiner de la chaleur solaire, au moyen de miroirs et de verres grossissants. Cette chaleur ainsi fabriquée est dirigée sur un cylindre rempli d'eau. Cette eau est préparée chimiquement de façon à se transformer rapiment en vapeur ; après quoi, par un tuyau, elle passe du cylindre dans un autre récipient. Là, elle est employée à actionner un moteur de construction ordinaire, dont la force sera déterminée par les dimensions de l'appareil générateur de vapeur. Ce moteur sera utilisé à la fabrication de l'électricité, et cette électricité, à son tour, ou bien sera employée séance tenante, ou bien sera emmagasinée dans des batteries d'accumulateurs, pour servir les jours où la lumière solaire fera défaut.

L'électricité sera à si bon marché qu'elle remplacera la vapeur sur les chemins de fer et les navires ; elle sera plus économique que le charbon, le bois et le pétrole pour la cuisine.

D'autre part, un ouvrier de Mannheim (Bade), nommé Montag, aurait découvert le moyen de fabriquer du charbon artificiel avec de la terre et des résidus. La fabrication de ce nouveau combustible ayant été étudiée par une commission d'experts, une compagnie se serait formée pour l'exploitation du procédé.

* * *

Le ténor Sellier qui a tant charmé les abonnés de l'Opéra et qui vient de mourir, avait eu des débuts assez obscurs.

Un soir d'été, en 1872, Eemond About passait place Saint-Georges, lorsqu'il s'arrêta soudain. Il venait d'être frappé par les accents extraordinairement sonores qui sortaient de la boutique de marchand de vin située à l'intersection des rues Saint-Georges et de Notre-Dame de Lorette. Il entra, s'enquit :

— C'est mon garçon qui chante en mettant le vin en bouteille, lui dit le patron.

About se fit présenter l'employé, et se trouva en face d'un solide gaillard de vingt-trois ans, à la physionomie ouverte et régulière, qui jetait à tous les vents les notes d'une voix fraîche, pure et puissante. C'était Henri Sellier, le troisième des onze enfants d'une famille de l'Yonne.

Halanzier, alors directeur de l'Opéra, « dégrossit » et fit réussir à la scène cet excellent chanteur. A partir de 1878, l'ancien garçon marchand de vin gagna 72.000 francs par an. Il n'aurait jamais atteint cette somme en pourboires.

* * *

Le téléphone sans fil. — L'industrie du fil de fer serait-elle sérieusement menacée ? Après le télégraphe, voici le téléphone qui déclare pouvoir se passer de fil.

Un inventeur américain, M. Hayes, s'apprête dit-on, à nous donner le « radiophone », appareil qui, au moyen de simples rayons, transportera les sons à de grandes distances. C'est beau, mais quand l'inventeur voudra fournir des éclaircissements, ce sera plus beau encore. On ne comprend pas très bien, en effet, comment un monsieur pourra parler à un autre monsieur sans parler en même temps à tous les autres abonnés du téléphone. Ou bien il faut admettre que les rayons du radiophone sont singulièrement intelligents.

* * *

Pour la paix. — On sait que la conférence de la paix doit examiner, dans son programme, la question de savoir s'il ne faudrait pas proscrire certains projectiles et certains explosifs trop perfectionnés.

Or, voici qu'une dépêche de New-York au *Daily Telegraph* annonce que le département de la guerre a terminé les essais d'un nouvel explosif auquel on a donné le nom de « thorite », et que le département de la guerre offre un million de dollars pour l'achat de cet explosif.

Est-ce pour aider au succès de la conférence ?

* * *

Les petites gênes de la gloire. — L'amiral Dewey, le héros de Manille, est, avec le lieutenant Hobson, le citoyen le plus populaire des Etats-Unis, mais cela lui vaut quelques désagréments.

Depuis un an, douze mille nouveau-nés ont reçu de leurs parents le prénom de Dewey !

Et tous les parents ont tenu à en informer l'amiral par des lettres particulières envoyées aux Philippines ! Le service postal a dû être renforcé à cette occasion, d'autant plus que l'amiral, tout d'abord, avait l'amabilité de répondre par un mot gracieux de remerciement aux lettres qu'il recevait, ne soupçonnant jamais le chiffre formidable des missives qui allaient pleuvoir.

Maintenant, il n'en peut plus. Le vainqueur se déclare vaincu, et il vient de remercier, par une lettre collective insérée dans les journaux américains, tous ses homonymes nés et à naître.

* * *

Les oies de Varsovie. — Dans quelques jours s'ouvrira, à Varsovie, le marché aux oies qui se tient tous les ans dans cette ville, et où plus de 3 millions de ces volatiles sont vendus.

Il paraît que ces oies ne sont pas envoyées par voie ferrée. Elles viennent à pattes en troupeaux de 300 ou 400, sous la conduite d'un gardeur spécial qui, avant de leur faire faire le voyage, les entraîne pendant des semaines dans les conditions suivantes :

Les oies sont d'abord exercées à marcher sur une mince couche de goudron, dont leurs pattes s'imprègnent en se durcissant. Puis on les habitue à franchir de longues étapes et à traverser toutes sortes de terrains, marécageux, ou caillouteux, plats ou couverts. Alors commence la marche finale vers Varsovie.

A leur arrivée dans cette ville, les bêtes épuisées sont soumises à un gavage réparateur.

* * *

En avant le féminisme ! — Les habitants de la petite ville de Béattie, dans le Kansas septentrional, écœurés par la corruption de la municipalité, viennent — à ce qu'assurent les nouvelles venues de là bas — de mettre le gouvernement municipal dans la main des femmes. Mme Totten, femme d'un riche négociant, a été élue mairesse.

Le secrétaire de la mairie et la majeure partie des nouveaux conseillers appartiennent également au beau sexe. Tout le personnel de l'administration municipale, police comprise, a été changé et remplacé en grande partie par des femmes.

« Police comprise » fait rêver. Quoi donc ! Ce sont des femmes, dans le Kansas, qui sont chargées de passer les hommes « à tabac » ?

Il doit falloir des « young ladies » d'une poigne !...

LETTRE PATOISE

Dâ la côte de mai.

In bon moyen de se débarraissië des rats.

Nos allenne ai y ié djé quéque annais, iun de mes aimis ai pe moi, en lai Notre-Dame de lai Piërre faire in viaidge. Tiain nos eunes entendu lai mâsse, fay nos dévotions, ai n'était pe loin de médé, ai pe comme nos n'aivin pe, comme taint d'âtres, pris d'aivô nos de quoi maindgië, nos allenne tot boënnement â cabairet — i veu dire en l'hôtel, comme ai diant mitenaint — demainday ai dénay. An nos boton en lai tâle d'hôte aivô les chires. Le dénay n'était qu'in dénay tot ordinaire ; ai n'y aivait ran d'extra, main nos étin